

INAUGURATION TATOU 20/09/21

QUESTIONS / REPONSES

Combien coûte un Tatou ?

Ces coûts estimatifs sont à prendre avec prudence car ils dépendent de nombreuses variables liées à la « complexité » (au sens de la loi MOP) du contexte d'implantation à la fois géographique (distance et difficultés d'accès entre lieux de réalisation, de contrôle et d'implantation) , administratif (contraintes particulières des règlements d'urbanisme...), technique (selon que le Tatou est fabriqué par une entreprise générale ou par des corps d'état séparés...), économique (tel que l'augmentation du prix des matières premières...), etc

	Coût HT	Coût TTC
1 Tatou tout équipé avec transport sans option	70 000 €	84 000 €
1 Tatou tout équipé sans transport sans option	65 000 €	78 000 €
1 Tatou non équipé sans transport sans option	62 000€	74 000 €

Estimation d'une maîtrise d'œuvre pour accompagner la fabrication : environ 25 000 / 30 000€

Estimation d'une mission d'accompagnement par l'ENSAL en accompagnement d'une Moe : déterminé en fonction des frais de déplacement et du temps passé. La mission d'accompagnement garantit les performances du Tatou en conformité au modèle initial, prenant en compte, le cas échéant, les modifications liées au contexte (selon le nombre de Tatou, maximum 2 000€).

Comment faire pour obtenir les plans ?

A partir d'octobre, sur les sites internet du PNV, ENSAL, INSAVALOR, possibilité de prise de contact directe auprès de INSAVALOR pour établir gratuitement une licence d'utilisation des plans de conception (valable pour la construction de 5 modules, renouvelable une fois par porteur de projet, donc jusqu'à 10 Tatous).

Contact : tatou.cabane-berger@lyon.archi.fr

Un Tatou pour qui ?

Des établissements publics, des collectivités locales, des gestionnaires d'espaces naturels gérés par pâturage, des propriétaires ou gestionnaires individuels ou collectifs d'estives ou/et parcours, confrontés à la prédation en sites difficilement accessibles ou en espaces protégés.

L'abri doit être destiné aux élevages pastoraux soumis au risque de prédation du loup, avéré par l'Etat et être situé en secteur géographique protégé et/ou inaccessible nécessitant obligatoirement un hélicoptage du Tatou.

Le territoire visé est uniquement la France. Hors de la France, les modalités d'utilisation sont à étudier avec l'ENSAL et son gestionnaire INSAVALOR.

Quelles solutions de financement public ?

Des aides financières dans le cadre du Plan national Loup et Activités d'Élevage pourront être apportées dans les espaces de protection stricte où tous les dispositifs de défense ne sont pas envisageables (comme les tirs en cœur de parcs).

Localement les plans pastoraux territoriaux peuvent financer des solutions d'abris en alpage si d'autres aides publiques pour aider les éleveurs face à la prédation du Loup ne sont pas possibles.

Combien de temps pour la fabrication ?

Pour 3 Tatous en 2021 : 4 mois à partir de la passation de la commande

Quelle est la durée d'installation et quels moyens sont nécessaires ?

Installation complète hélicoptage et assemblage des modules (comprenant la "mise en eau" qui teste la circulation des fluides) : 1/2 journée avec 4 personnes

5 modules + 1 socle rail : 6 rotations d'hélicoptère en 2 phase :

- Amenée de la plate-forme « socle » et temps de réglage pour la parfaite mise à niveau (en fonction du terrain de l'ordre d'1/2 heure)
- Amenée des modules 1 par 1, durée variable en fonction de la distance entre la DropZone et le lieu d'implantation (a minima 4 mn)

Poids maximum par hélicoptage (variable selon l'altitude) : 850 kg

Des hélicoptages supplémentaires sont à prévoir pour l'amenée de matériel du berger et le soin aux animaux (troupeau et chiens).

Quelle est la taille d'un Tatou ?

Pour 5 modules : 20 m² au sol, 12 m² de surface habitable, 2 m² d'espace de stockage

Quelle autonomie en eau et en énergie ?

A minima 5 jours grâce à des panneaux photovoltaïques, réserve d'eau de 600 litres (0,6 m³ d'eau de pluie) ou stockage d'eau issu d'une source proche (si le site d'implantation le permet). Possibilité de coupler une seconde cuve. Système de potabilisation à l'évier.

Gaz (alimentation ECS évier et douche, chauffage) : dépend de la durée d'occupation, du nombre de personne et du mode de vie. Difficile à estimer.

Tous les modules sont isolés afin d'éviter les déperditions de chaleur ou chaleur excessive.

Quelle est la durée de vie d'un Tatou ?

Etroitement liée aux conditions d'installation et environnementales. Retour d'expérience Tatou 1 : 3 saisons en alpage pour le prototype à 2 500 m > aucun dommage observé. Importance de l'étude de l'implantation préalable (notamment analyse du risque avalanches en montagne).